



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

Strassen, janvier 2022

Remises de rencontres

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19, la participation à des entraînements et compétitions sportives reste autorisée aux licenciés suivant les dispositions de la loi en vigueur.

Veuillez trouver ci-après les lignes directrices pour les demandes de remises de rencontres liées à des absences de joueurs suite au COVID-19.

Dans le cas d'isolement ou de quarantaine ou d'interdiction de sortie décrétée par la législation du pays résidentiel, une équipe est autorisée à remettre son match à une date ultérieure, si au moins trois joueurs ayant figuré sur au moins une feuille de match de la saison en cours de l'équipe concernée sont absents.

Le club devra fournir la preuve afférente (ordonnance, attestation, etc.) ou, à défaut, une attestation sur l'honneur signée par le président du club, justifiant la demande de remise de rencontre en cas d'absence d'au moins 3 personnes en isolement, quarantaine ou interdiction de sortie. Les informations et preuves livrées seront analysées cas par cas par le Conseil d'Administration de la FLVB, qui décide, le cas échéant, de reporter le match.

Le club recevant propose à l'adversaire une nouvelle date pour jouer le match, de préférence en semaine. Le dernier délai pour jouer une rencontre en Novotel-Ligue est le 25 février 2022 afin de ne pas affecter la suite du programme, notamment les play-offs. A défaut d'un arrangement entre les deux clubs, le match sera refixé par le Conseil d'Administration, sur terrain neutre si nécessaire.

Meilleures salutations
Chantal Schomer
Secrétaire générale

